

Pascal Broulis, conseiller d'Etat

Une réponse pragmatique aux besoins archéologiques

Au nombre des écritures de bouclage de ses comptes 2017, présentés fin avril, le Canton de Vaud a inscrit un montant de 8 millions de francs pour le préfinancement d'une participation cantonale accrue des travaux en lien avec les nombreux chantiers patrimoniaux et archéologiques sur le territoire cantonal. C'est une ligne qui n'a pas seulement attiré l'attention des passionnés d'archéologie, mais aussi de nombreux

élus communaux et cantonaux. Au Grand Conseil, Carole Schelker avait par exemple mis en évidence le cas de Grandson, qui a dû prendre en charge en quelques années plusieurs opérations de fouilles liées à la réalisation d'infrastructures pu-

bliques.

Ces 8 millions représentent une réponse pragmatique aux nouveaux défis de notre histoire enfouie. Comme j'ai eu l'occasion de le noter en ouverture des «Chroniques 2016» de l'archéologie vaudoise, ces défis sont en quelque sorte proposés par notre bonne santé économique, qui demande de nouvelles constructions, des transformations, des excavations. Ce qui suppose des adaptations financières.

En quelques années, la section d'archéologie cantonale a ainsi vu son budget augmenter, par paliers, de quelque 35%. Et des efforts ponctuels ont été faits pour le Théâtre romain d'Avenches, l'Abbatiale de Payerne ou encore le Château Saint-Maire à

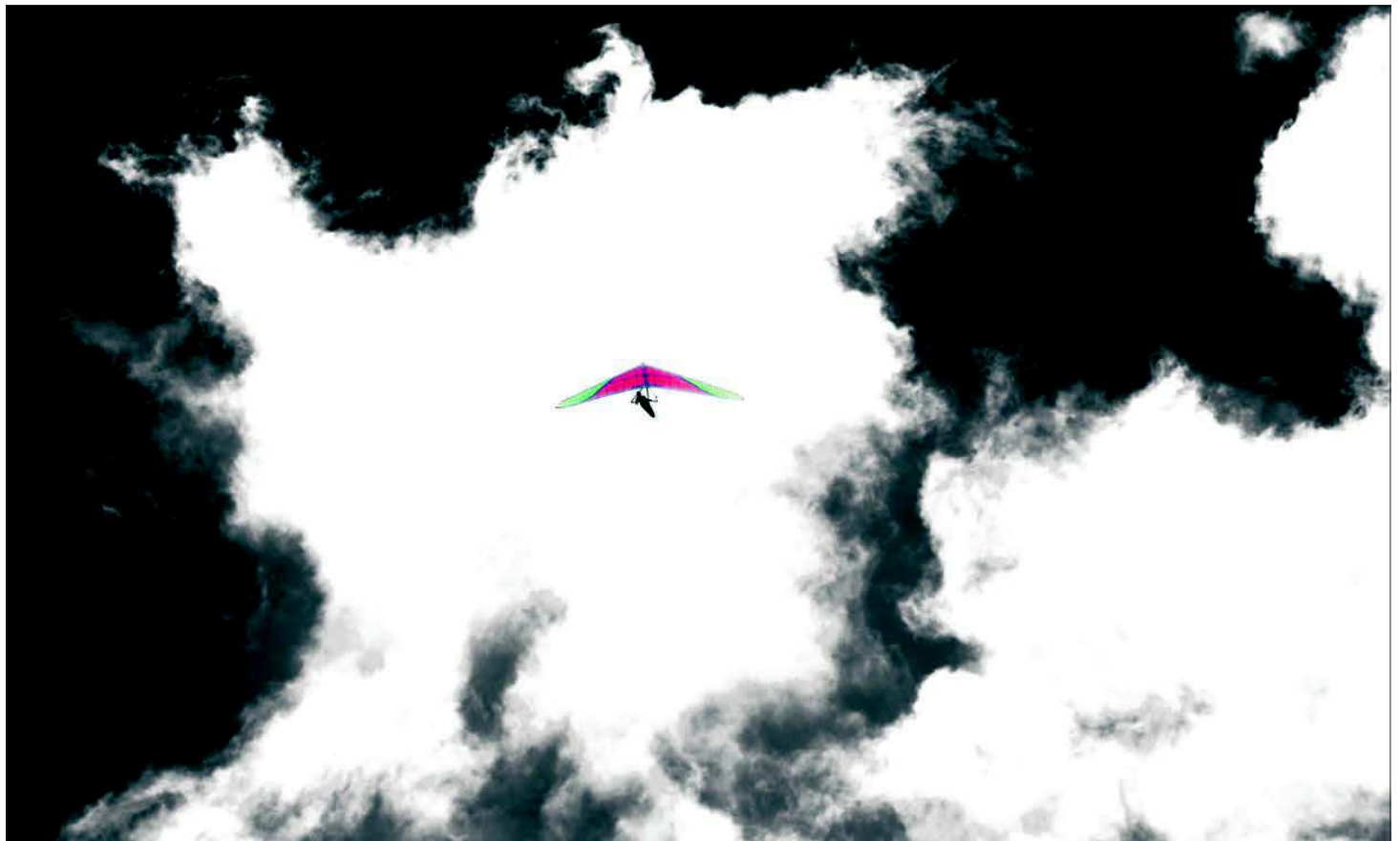


Lausanne. Avec le préfinancement que j'évoque, il s'agit de pouvoir venir en soutien à d'autres opérations, non pour les assumer entièrement, mais pour donner un «coup de pouce», de l'ordre de 10% à 15% des dépenses archéologiques. Un ex-

posé des motifs précisera ces modalités, qui pourraient vraisemblablement s'apparenter à celles d'un crédit-cadre.

A plus long terme, la réflexion concernera la Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS), qui date de 1969, avec un règlement de 1989. Toujours avec pragmatisme, il est souhaitable d'y intégrer les principes et processus de l'archéologie préventive, d'imaginer les atteintes qui pourraient survenir, de prévoir des interventions plus en amont dans les procédures. Dans un canton riche en vestiges, il faut penser à long terme, préserver in situ, pour les générations futures, le patrimoine que les progrès scientifiques permettront à l'avenir d'exhumer et de mettre en valeur dans les meilleures conditions.

ARRÊT SUR IMAGE



Mauborget, 18 mai, 13h12. Seul au monde quelques instants, lors du Championnat de Suisse de deltaplane du week-end écoulé.

Michel Duperré